

L'an deux mille vingt-trois le jeudi treize avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Grenay, s'est réuni, sous la présidence Monsieur Christian **CHAMPIRE**, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

**Nombre de Membres**

**Au conseil : 17**

**Présents : 11**

**Procurations : 4**

**Absents : 2**

**DATE DE LA CONVOCATION**

30/03/2023

**PRESENT(ES) :** Mr C. CHAMPIRE – Mme C. BUISSETTE – Mme N. LEROY – Mme C. WASIKOWSKI – Mme D. DUVEAU – Mme M. DUPUY – Mme M.LEBLOND – Mme A.PONCHEL – Mr JB.DETOEUUF – Mr G.IBBA – Mr A.LEROY

**EXCUSE(ES) AYANT DONNE PROCURATION :**

- Mme P. SCHIRRU donne procuration à Mme C. WASIKOWSKI
- Mr V. TENTELIER donne procuration à Mr G. IBBA
- Mme A. LELIEUX donne procuration à Mme C. BUISSETTE
- Mme A.M VINCENT donne procuration à Mme N. LEROY

**ABSENTS EXCUSES :** Messieurs J. VOULIOT – M. BOUCHEZ

**DELIBERATION N° 06-2023 RELATIVE A L'ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le décret 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,  
Vu la délibération du Conseil d'Administration du 11 avril 2022 approuvant le budget primitif de l'année 2022,  
Considérant que le Conseil d'Administration doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par le Président,  
Considérant que pour ce faire, le Président doit quitter la séance sur l'exécution de la tenue des comptes du receveur municipal pour l'année 2022,  
Considérant que le compte de gestion adopté préalablement doit faire ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif,  
Après avoir entendu le Président, il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le compte administratif de l'exercice 2022 du budget du CCAS arrêté comme suit :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2021	0,00	5 387,16		143 950,71	0,00	149 337,87
Opérations de l'exercice	1 225,79	2 211,32	234 168,43	219 701,68	235 394,22	221 913,00
Résultats de clôture	1 225,79	7 598,48	234 168,43	363 652,39	235 394,22	371 250,87

Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		6 372,69		129 483,96		135 856,65

Après avoir délibéré à l'unanimité

Pour copie conforme au Registre des Délibérations.

Le Président



Christian CHAMPIRE

